

RCS : NANTES Code greffe : 4401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTES atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1971 B 00054 Numéro SIREN : 871 800 546 Nom ou dénomination : BDO Nantes
--

Ce dépôt a été enregistré le 04/11/2019 sous le numéro de dépôt 20874

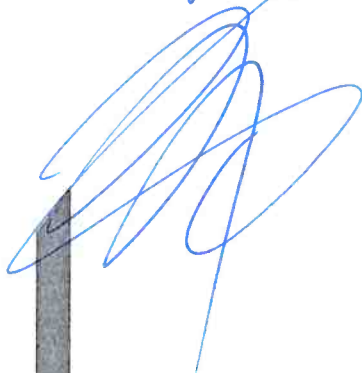
SAS BDO NANTES

7 allée Aphonse Fillion
CS 22417
44124 VERTOU CEDEX

Etats Financiers

du 01/10/2017 au 30/09/2018

Certifié conforme



Désignation de l'entreprise :SAS BDO NANTES										Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12																	
Adresse de l'entreprise 7 allée Aphonse Fillion 44124 VERTOU CEDEX										Durée de l'exercice précédent* 12																	
Numéro SIRET* 87180054600073										Néant ☐ *																	
										Exercice N clos le, 30/09/2018																	
										Brut 1					Amortissements, provisions 2					Net 3							
Capital souscrit non appelé (I)										AA																	
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *								AB						AC											
		Frais de développement *								CX						CQ											
		Concessions, brevets et droits similaires								AF	2 809					AG	2 809										
		Fonds commercial (1)								AH	3 010 143					AI						3 010 143					
		Autres immobilisations incorporelles								AJ						AK											
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles								AL						AM											
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains								AN						AO											
		Constructions								AP	561 005					AQ	561 005										
		Installations techniques, matériel et outillage industriels								AR						AS											
		Autres immobilisations corporelles								AT	640 801					AU	469 906					170 894					
		Immobilisations en cours								AV	11 303					AW						11 303					
		Avances et acomptes								AX						AY											
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence								CS						CT											
		Autres participations								CU						CV											
		Créances rattachées à des participations								BB						BC											
		Autres titres immobilisés								BD	17 112					BE						17 112					
		Prêts								BF						BG											
		Autres immobilisations financières*								BH	12 102					BI						12 102					
	TOTAL (II)										BJ	4 255 278					BK	1 033 721					3 221 556				
	ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements								BL						BM										
En cours de production de biens								BN						BO													
En cours de production de services								BP						BQ													
Produits intermédiaires et finis								BR						BS													
Marchandises								BT						BU													
CRÉANCES		Avances et acomptes versés sur commandes								BV						BW											
		Clients et comptes rattachés (3)*								BX	2 772 820					BY	351 914					2 420 905					
		Autres créances (3)								BZ	1 061 024					CA						1 061 024					
DIVERS		Capital souscrit et appelé, non versé								CB						CC											
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)								CD						CE											
	Disponibilités								CF	584 045					CG						584 045						
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*								CH	22 881					CI						22 881						
	TOTAL (III)								CJ	4 440 772					CK	351 914					4 088 857						
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)								CW																		
	Primes de remboursement des obligations (V)								CM																		
	Ecart de conversion actif* (VI)								CN																		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)								CO	8 696 050						1A	1 385 635					7 310 414					
	Renvois : (1) Dont droit au bail :				(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes				CP						(3) Part à plus d'un an					CR	627 866						
Clause de réserve de propriété :*		Immobilisations :						Stocks :						Créances :													

Désignation de l'entreprise			SAS BDO NANTES		Néant ☐ *		
					Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 323 264)			DA	323 264		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	2 525 993		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	32 327		
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	598 714		
	Report à nouveau			DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	465 874		
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK	7 280		
	TOTAL (I)			DL	3 953 453		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
		Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	45 551		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	1 077		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	711 445		
	Dettes fiscales et sociales			DY	1 685 830		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	25 050		
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB	888 006		
TOTAL (IV)			EC	3 356 960			
Ecart de conversion passif*			(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	7 310 414			
RENVois	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)		1C		
			Ecart de réévaluation libre		1D		
			Réserve de réévaluation (1976)		1E		
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	3 238 416	
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SAS BDO NANTES										Néant ☐ *	
				Exercice N							
				France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total			
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			FA		FB		FC			
	Production vendue { biens * services *			FD		FE		FF			
				FG	7 318 202	FH	21 246	FI	7 339 448		
	Chiffres d'affaires nets *			FJ	7 318 202	FK	21 246	FL	7 339 448		
	Production stockée*							FM			
	Production immobilisée*							FN			
	Subventions d'exploitation							FO	17 216		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)							FP	66 043		
	Autres produits (1) (11)							FQ	53		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)							FR	7 422 762		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*							FS			
	Variation de stock (marchandises)*							FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*							FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*							FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*							FW	2 750 946		
	Impôts, taxes et versements assimilés*							FX	188 647		
	Salaires et traitements*							FY	2 491 004		
	Charges sociales (10)							FZ	1 165 259		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements* - dotations aux provisions*							GA	46 936	
									GB		
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*							GC	84 895	
		Pour risques et charges : dotations aux provisions							GD		
	Autres charges (12)							GE	54		
	Total des charges d'exploitation (4) (II)							GF	6 727 745		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)							GG	695 017			
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)							GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)							GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)							GJ	5 300		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)							GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)							GL			
	Reprises sur provisions et transferts de charges							GM			
	Différences positives de change							GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement							GO	8 380		
	Total des produits financiers (V)							GP	13 680		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*							GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)							GR	604		
	Différences négatives de change							GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement							GT	1 526		
	Total des charges financières (VI)							GU	2 130		
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)							GV	11 549			
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)							GW	706 566			

Désignation de l'entreprise										SAS BDO NANTES		Néant ☐ *		
												Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion										HA	5 000		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *										HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges										HC	3 787		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)										HD	8 787		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)										HE	18 875		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *										HF	295		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)										HG	3 754		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)										HH	22 924		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)												HI	(14 137)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise										(IX)	HJ	64 764		
Impôts sur les bénéfices *										(X)	HK	161 791		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	7 445 230			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	6 979 355			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)												HN	465 874	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme									HO			
	(2)	Dont produits de locations immobilières produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HY	48 600		
	(3)	Dont - Crédit-bail mobilier * - Crédit-bail immobilier									IG			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)									HP			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées									HQ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées									IH			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)									IJ	5 300		
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)									IK			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)									HX	7 550		
	(9)	Dont transferts de charges									RC			
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)									RD			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)									A1	64 117		
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)									A2			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives									A3			
											A4			
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :									Exercice N			
										Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
	Autres charges exceptionnelles sur opérations de gestion									18 875				
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés									295				
Amortissements dérogatoires									3 754					
Autres produits exceptionnels sur opérations de gestion											5 000			
Amortissements dérogatoires											3 787			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :									Exercice N				
									Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe 

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO NANTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 7 310 415 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 465 874 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 9 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres immobilisés

Les titres immobilisés sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2017

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 96 750 € (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 80 260 €) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 010 144			3 010 144
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 809			2 809
Immobilisations incorporelles	3 012 953			3 012 953
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	565 989		4 983	561 006
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	174 235	15 150		189 385
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	440 180	47 081	35 845	451 416
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		11 303		11 303
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 180 404	73 534	40 828	1 213 110
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 113			17 113
- Prêts et autres immobilisations financières	12 736	1 700	2 333	12 103
Immobilisations financières	29 848	1 700	2 333	29 215
ACTIF IMMOBILISE	4 223 205	75 234	43 161	4 255 278

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	20 657
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 989 487
Total	3 010 144

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 809			2 809
Immobilisations incorporelles	2 809			2 809
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	565 989		4 983	561 006
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	73 018	12 030		85 047
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	385 502	34 907	35 549	384 859
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 024 508	46 936	40 532	1 030 912
ACTIF IMMOBILISE	1 027 317	46 936	40 532	1 033 721

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 868 829 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 103		12 103
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 772 820	2 225 213	547 607
Autres	1 061 025	980 765	80 260
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 882	22 882	
Total	3 868 829	3 228 860	639 969
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	419 295
Clients - Factures à établir groupe	24 000
Fourn.avoirs non reçus groupe	48 878
Prov.Charges soc. à recevoir	1 511
Etat - produits à recevoir	82 460
Int courus C/C PM à recevoir	5 300
Total	581 444

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	268 944	84 896	1 925	351 915
Total	268 944	84 896	1 925	351 915
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		84 896	1 925	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 323 264,00 € décomposé en 20 204 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 313	3 755	3 787	7 281
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	7 313	3 755	3 787	7 281
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		3 755	3 787	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 356 961 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	45 551	18 087	27 464	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 446	711 446		
Dettes fiscales et sociales	1 685 830	1 594 750	91 080	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 128	26 128		
Produits constatés d'avance	888 006	888 006		
Total	3 356 961	3 238 416	118 544	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 528			
(**) Dont envers les associés	1 077			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 077 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	298 905
Fourn.fact.non parvenues groupe	50 251
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	188 833
Personnel - Provision Primes	197 500
Personnel - Provision Intéressement	116 205
Personnel - Provision Participation	64 764
Personnel - Autres charges à payer	4 920
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	86 579
Prov.Charges soc. s/Primes	103 200
Prov.Charges soc. s/Intéressement	36 200
Prov.Charges soc. à payer	12 720
Etat - charges à payer	64 686
Divers - charges à payer	18 875
Total	1 243 638

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	22 882		
Total	22 882		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constatés d avance	888 006		
Total	888 006		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	6 819 718	20 550	6 840 268
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	498 485	696	499 181
TOTAL	7 318 203	21 246	7 339 449

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100001 - Transfert charges généraux	2 924	
79109001 - Transfert charges généraux Groupe	16 295	
79110000 - Transfert de charg.serv.extérieur	3 476	
79111000 - Remboursement formation	15 161	
79140000 - TSF charges de personnel	26 263	
	64 118	
Total	64 118	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	465 874
+ Impôts sur les bénéfices	65 041
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	530 915
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	-33
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	530 883

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	609 817	103 222	506 595
+ Résultat exceptionnel	-14 138	-4 713	-9 425
- Participations des salariés	64 764	33 468	31 296
Résultat comptable	530 915	65 041	465 874
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE (montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 16 095 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	7 281
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	7 281
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	64 764
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	64 764
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	16 095
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS BDO NANTES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 166 321 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 60 personnes dont 4 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	48	
Ouvriers		
Total	60	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA 2

Forme : SAS
SIREN : 508948049

Au capital de : 4 001 860 €

Adresse du siège social :
43-47 Avenue de la Grande Armée
75116 PARIS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
110 061 €

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.

BDO NANTES
Société par actions simplifiée au capital de 323 264 euros
Siège social : 7 allée Alphonse Fillion
BP 22417, 44120 VERTOU
871 800 546 RCS NANTES

ASSEMBLEE GENERALE MIXTE
DU 31 JANVIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 465 874 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	465 874 euros
Auquel s'ajoute un prélèvement sur le compte « autres réserves » Qui s'élèverait ainsi à 458 469 euros	140 246 euros

Le solde A titre de dividendes Soit 30,00 euros par titre	606 120 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres de la Société sont de 3 347 334 euros.

Les associés sont informés que, conformément aux dispositions de l'article 28 de la loi de finances pour 2018, les dividendes distribués aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont désormais imposés comme suit :

Un prélèvement à la source obligatoire non libératoire, applicable de plein droit sauf option globale pour le barème progressif de l'impôt sur le revenu dans les conditions légales en vigueur, est effectué par la société distributrice au taux forfaitaire unique de 12,8 %, ayant pour assiette le montant brut du dividende.

Les associés sont également informés que, conformément aux dispositions de l'article L 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont également prélevés à la source et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice Clos / Date de la distribution	Distribution de dividendes	Distribution non éligible à la réfaction	Distribution éligible à la réfaction
30 septembre 2017	606 120 €	-	606 120 €
2 décembre 2016	767 752 €	-	767 752 €
30 septembre 2016	0 €		0 €
30 septembre 2015	505 100 €	-	505 100 €

Vote de l'Assemblée Générale Mixte du 31 janvier 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Fabrice BRANGEON



BDO NANTES

Société par Actions simplifiée

7 Allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 30 septembre 2018



Écoute



Certification



Risque

BDO NANTES

Société par Actions Simplifiée

7 Allée Alphonse Fillion
44120 VERTOU

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS**Exercice clos le 30 septembre 2018

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société BDO NANTES relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} octobre 2017 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Le fonds commercial, dont le montant net figurant au bilan au 30 septembre 2018 s'établit à 3 010 144 euros, est évalué à son coût d'acquisition et fait l'objet d'un test de dépréciation selon les modalités décrites dans le paragraphe « Immobilisations incorporelles » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à :

- apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations,
- à revoir les calculs effectués par la société,
- à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Les créances clients, d'un montant net de 2 420 905 euros au bilan au 30 septembre 2018, sont évaluées pour leur valeur nominale et font l'objet de dépréciations selon les modalités précisées dans le paragraphe « Créances » des « Règles et méthodes comptables » de l'annexe.

Nous avons procédé à l'appréciation de l'approche retenue par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application des articles L 441-6-1 et D 441-4 du Code de Commerce, nous constatons l'absence de l'information en matière de délais de paiement et notamment la décomposition, à la clôture de l'exercice, du solde des créances et dettes à l'égard des clients et fournisseurs, par date d'échéance.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Nantes, le 16 janvier 2019

**Le commissaire aux comptes
IN EXTENSO AUDIT**

Françoise GRIMAUD-PORCHER

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	2 809	2 809		
Fonds commercial (1)	3 010 144		3 010 144	3 010 144
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions	561 006	561 006		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	640 801	469 906	170 895	155 896
Immobilisations corporelles en cours	11 303		11 303	
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	17 113		17 113	17 113
Prêts				
Autres immobilisations financières	12 103		12 103	12 736
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	4 255 278	1 033 721	3 221 557	3 195 888
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 772 820	351 915	2 420 905	2 273 896
Autres créances	1 061 025		1 061 025	842 666
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				362 276
Disponibilités	584 046		584 046	450 403
Charges constatées d'avance (3)	22 882		22 882	22 410
TOTAL ACTIF CIRCULANT	4 440 772	351 915	4 088 858	3 951 652
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	8 696 050	1 385 636	7 310 415	7 147 540
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			627 867	491 485

Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	323 264	323 264
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	2 525 993	2 525 993
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	32 327	32 327
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	598 715	714 694
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	465 874	490 141
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	7 281	7 313
TOTAL CAPITAUX PROPRES	3 953 454	4 093 732
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	45 551	75 079
Emprunts et dettes financières diverses (3)	1 077	1 057
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 446	602 903
Dettes fiscales et sociales	1 685 830	1 550 888
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	25 050	7 792
Produits constatés d'avance (1)	888 006	816 089
TOTAL DETTES	3 356 961	3 053 808
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 310 415	7 147 540
(1) Dont à plus d'un an (a)	118 544	114 217
(1) Dont à moins d'un an (a)	3 238 416	2 939 591
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	7 339 449	6 770 627	568 822	8,40
Chiffre d'affaires net	7 339 449	6 770 627	568 822	8,40
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>	21 246	8 972	12 274	136,80
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation	17 217	15 054	2 163	14,36
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	66 043	153 727	-87 684	-57,04
Autres produits	54	13	41	311,59
Total produits d'exploitation (I)	7 422 762	6 939 421	483 341	6,97
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	2 750 947	2 533 923	217 024	8,56
Impôts, taxes et versements assimilés	188 648	185 246	3 402	1,84
Salaires et traitements	2 491 004	2 268 575	222 429	9,80
Charges sociales	1 165 260	1 039 186	126 074	12,13
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.	46 936	40 661	6 275	15,43
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.	84 896	84 910	-14	-0,02
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	55	39 194	-39 139	-99,86
Total charges d'exploitation (II)	6 727 745	6 191 694	536 051	8,66
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	695 017	747 727	-52 710	-7,05
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)	5 300	6 270	-970	-15,47
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)		3 399	-3 399	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl	8 381	27 771	-19 390	-69,82
Total produits financiers (V)	13 681	37 440	-23 760	-63,46
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)	604	1 164	-560	-48,11
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières	1 527		1 527	
Total charges financières (VI)	2 131	1 164	967	83,05
RESULTAT FINANCIER (V-IV)	11 550	36 276	-24 726	-68,16
RESULTAT COURANT avant impôt	706 567	784 004	-77 437	-9,88

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion	5 000	52 553	-47 553	-90,49
Sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges	3 787	3 944	-157	-3,98
Total produits exceptionnels (VII)	8 787	56 497	-47 710	-84,45
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	18 875		18 875	
Sur opérations en capital	295		295	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.	3 755	2 046	1 709	83,52
Total charges exceptionnelles (VIII)	22 925	2 046	20 879	NS
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-14 138	54 451	-68 589	-125,96
Participation des salariés aux résultats (IX)	64 764	100 405	-35 641	-35,50
Impôts sur les bénéfices (X)	161 791	247 909	-86 118	-34,74
Total des produits (I+III+V+VII)	7 445 230	7 033 359	411 872	5,86
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	6 979 356	6 543 218	436 138	6,67
BENEFICE OU PERTE	465 874	490 141	-24 266	-4,95
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées	5 300	6 270	-970	-15,47
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SAS BDO NANTES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 7 310 415 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 465 874 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en €.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 3 ans
- * Agencements des constructions : 9 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 15 ans
- * Matériel de bureau : 3 à 8 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Titres immobilisés

Les titres immobilisés sont évaluées à leur coût d'acquisition, hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Engagement de retraite

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite sont calculés suivant la méthode des unités de crédit projetées avec salaires de fin de carrière tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,54 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %
- Age de départ à la retraite : 62 ans
- Table de taux de mortalité : INSEE 2017

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 96 750 € (dont un produit théorique correspondant aux rémunérations éligibles courues à la date de clôture constaté au titre des créances à recevoir sur l'Etat pour un montant de 80 260 €) a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	3 010 144			3 010 144
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 809			2 809
Immobilisations incorporelles	3 012 953			3 012 953
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr	565 989		4 983	561 006
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	174 235	15 150		189 385
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	440 180	47 081	35 845	451 416
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours		11 303		11 303
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	1 180 404	73 534	40 828	1 213 110
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés	17 113			17 113
- Prêts et autres immobilisations financières	12 736	1 700	2 333	12 103
Immobilisations financières	29 848	1 700	2 333	29 215
ACTIF IMMOBILISE	4 223 205	75 234	43 161	4 255 278

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2018
Éléments achetés	20 657
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	2 989 487
Total	3 010 144

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	2 809			2 809
Immobilisations incorporelles	2 809			2 809
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.	565 989		4 983	561 006
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels				
- Instal.générales, agencements aménagements divers	73 018	12 030		85 047
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	385 502	34 907	35 549	384 859
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	1 024 508	46 936	40 532	1 030 912
ACTIF IMMOBILISE	1 027 317	46 936	40 532	1 033 721

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 868 829 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	12 103		12 103
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 772 820	2 225 213	547 607
Autres	1 061 025	980 765	80 260
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	22 882	22 882	
Total	3 868 829	3 228 860	639 969
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - Factures à établir	419 295
Clients - Factures à établir groupe	24 000
Fourn. avoirs non reçus groupe	48 878
Prov. Charges soc. à recevoir	1 511
Etat - produits à recevoir	82 460
Int courus C/C PM à recevoir	5 300
Total	581 444

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	268 944	84 896	1 925	351 915
Total	268 944	84 896	1 925	351 915
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		84 896	1 925	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 323 264,00 € décomposé en 20 204 titres d'une valeur nominale de 16,00 €.

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	7 313	3 755	3 787	7 281
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	7 313	3 755	3 787	7 281
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles		3 755	3 787	

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 3 356 961 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	45 551	18 087	27 464	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	711 446	711 446		
Dettes fiscales et sociales	1 685 830	1 594 750	91 080	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	26 128	26 128		
Produits constatés d'avance	888 006	888 006		
Total	3 356 961	3 238 416	118 544	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	29 528			
(**) Dont envers les associés	1 077			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 1 077 €.

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Fourn.fact.non parvenues	298 905
Fourn.fact.non parvenues groupe	50 251
Personnel - Prov.CP.RTT.13èMois	188 833
Personnel - Provision Primes	197 500
Personnel - Provision Intéressement	116 205
Personnel - Provision Participation	64 764
Personnel - Autres charges à payer	4 920
Prov.Charges soc. s/CP RTT 13èMois	86 579
Prov.Charges soc. s/Primes	103 200
Prov.Charges soc. s/Intéressement	36 200
Prov.Charges soc. à payer	12 720
Etat - charges à payer	64 686
Divers - charges à payer	18 875
Total	1 243 638

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constat. d avance	22 882		
Total	22 882		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Prod. constatés d avance	888 006		
Total	888 006		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	6 819 718	20 550	6 840 268
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	498 485	696	499 181
TOTAL	7 318 203	21 246	7 339 449

Charges et produits d'exploitation et financiers

Transferts de charges d'exploitation et financières

Nature	Exploitation	Financier
Transfert de charges d'exploitation		
79100001 - Transfert charges généraux	2 924	
79109001 - Transfert charges généraux Groupe	16 295	
79110000 - Transfert de charg.serv.extérieur	3 476	
79111000 - Remboursement formation	15 161	
79140000 - TSF charges de personnel	26 263	
	64 118	
Total	64 118	

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Incidence des évaluations fiscales dérogatoires

	Montant
Résultat de l'exercice après impôts	465 874
+ Impôts sur les bénéfices	65 041
+ Supplément d'impôt lié aux distributions	
- Créances d'impôt sur les bénéfices	
Résultat avant impôt	530 915
Variation des provisions réglementées	
Provision pour investissements	
Provision pour hausse des prix	
Amortissements dérogatoires	
Provisions fiscales	
Autres provisions réglementées	-33
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires (avant impôt)	530 883

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant (*)	Résultat après impôt
+ Résultat courant (**)	609 817	103 222	506 595
+ Résultat exceptionnel	-14 138	-4 713	-9 425
- Participations des salariés	64 764	33 468	31 296
Résultat comptable	530 915	65 041	465 874
(*) comporte les crédits d'impôt (et à ce titre le CICE)			
(**) Majoré du montant du CICE			
(montant repris de la colonne "Impôt correspondant")			

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés valorisé à 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà, fait ressortir une créance future d'un montant de 16 095 €. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	7 281
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	7 281
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	64 764
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	64 764
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Estimation du montant de la créance future	16 095
Base = (A - B - C - D)	
Impôt valorisé au taux de 28 % à hauteur de 500 000 € et 33 1/3 % au-delà	

Impôts sur les bénéfices - Intégration fiscale

A partir de l'exercice ouvert au 01/10/2014, la société SAS BDO NANTES est comprise dans le périmètre d'intégration fiscale du groupe SAS BDO FRANCE.

L'impôt sur les sociétés n'est pas altéré par des conventions particulières au groupe.

Au titre de l'intégration fiscale, montant compris dans l'impôt sur les sociétés :

- Charges de l'exercice : 166 321 €

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 60 personnes dont 4 apprentis et 3 handicapés.

	Personnel	Personnel mis à disposition
Cadres	12	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	48	
Ouvriers		
Total	60	

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : DYNA 2

Forme : SAS

SIREN : 508948049

Au capital de : 4 001 860 €

Adresse du siège social :

43-47 Avenue de la Grande Armée

75116 PARIS

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées :
110 061 €

Ces engagements ne font pas l'objet d'une provision.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi (art 244 quater C du CGI) dont a bénéficié l'entreprise au titre de l'exercice, a été intégralement utilisé à l'amélioration de la compétitivité de l'entreprise.